



PERMANENT MISSIONS OF FRANCE AND CANADA TO THE WORLD TRADE ORGANIZATION

Work Program COMMERCE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

“Entreprises et changement climatique : quel rôle pour l’OMC?”

Genève, Forum Public de l’OMC 2019
(10 octobre 2019)

1. Contexte

Les entreprises ont entrepris leur adaptation au mouvement global de transition des sociétés vers une économie à bas-carbone. Qu’il s’agisse de prévenir les risques que le changement climatique fait peser sur leur activité (perte de valeur des actifs, difficultés d’accès aux ressources, réglementation) ou d’assumer des engagements volontaires au titre de leur responsabilité sociale et environnementale, nombre d’entreprises ont entrepris d’intégrer la lutte contre le changement climatique à leur stratégie. Ces politiques d’entreprises se déclinent sur plusieurs fronts :

- un effort de mesure et de rapportage de leurs émissions de gaz à effets de serre ;
- une réduction du niveau de leurs émissions directes (réduction de consommation d’énergies fossiles, optimisation des transports et de la logistique, adoption de technologies bas-carbone, effort de recherche et d’innovation pour la mise à disposition de services et de produits favorisant des modes de production moins polluants) ;
- une réduction de leur empreinte carbone indirecte, par la responsabilisation de leurs sous-traitants et clients tout au long des chaînes d’approvisionnements. A titre d’exemple, le point de contact national des Pays-Bas¹ pour la mise en œuvre des principes directeur de l’OCDE en matière de RSE des entreprises multinationales a récemment rendu compte des engagements pris par la Banque ING, en partenariat avec quatre ONG, pour développer des moyens de mesures et de contrôle des émissions associées à son portefeuille de prêt, afin de garantir que celles-ci demeurent compatibles avec les objectifs posés dans l’accord de Paris. De manière générale, les activités financières enregistrent une croissance rapide du secteur de la « finance verte ».

¹ <https://www.oecdguidelines.nl/documents/publication/2019/04/19/ncp-final-statement-4-ngos-vs-ing>

Ces efforts privés des entreprises sont encouragés par les dispositifs normatifs nationaux et internationaux qui s'efforcent de créer les systèmes d'incitation / sanction qui permettront d'en garantir la viabilité, voire d'en développer la rentabilité dans le cadre des objectifs de décarbonation : adoption d'objectifs nationaux de réduction des émissions, obligations de transparence, normes volontaires et contraignantes, labellisation, système de permis d'émission, taxes carbone, clauses incitatives dans les marchés publics, soutiens à la R&D...

Les organisations internationales se sont également saisies de l'enjeu pour développer des politiques de soutien et d'accompagnement de la transition vers l'économie bas-carbonée. Le groupe de la Banque Mondiale a par exemple annoncé avoir engagé 20,5 Milliards d'USD en 2018 pour le financement d'action en faveur du climat contribuant à la réalisation des objectifs de Paris.

Qu'en est-il des règles commerciales internationales ? La politique commerciale peut-elle contribuer à la lutte contre le changement climatique ? La réflexion internationale paraît moins avancée en la matière. Comme le note un rapport récent de l'Economic Intelligence Unit, mandaté par la Chambre de Commerce Internationale², la question climatique se pose de manière relativement nouvelle dans le champ des accords commerciaux internationaux. Certains accords commerciaux bilatéraux jouent en la matière un rôle pionnier, comme l'a montré le CETA unissant le Canada et l'Union Européenne ou le projet d'accord UE-Mercosur récemment conclu.

Les négociations en cours au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce n'ont pas encore été réellement saisies de l'enjeu climatique, même si ce dernier apparaît sous-jacent à plusieurs initiatives évoquées dans l'organisation. Par exemple le projet d'accord sur la libéralisation du commerce des biens environnementaux (EGEA) pourrait favoriser la diffusion de technologies efficaces, favorables à la lutte contre le changement climatique. Les propositions effectuées en matière de réforme des subventions aux énergies fossiles vont dans le même sens. Dans quelle mesure les règles commerciales multilatérales pourraient-elles mieux contribuer à mobiliser les efforts des entreprises et accompagner ces dernières ?

2- L'atelier. L'objectif de la session sera d'explorer les interactions entre politiques climatiques des entreprises internationales et les règles commerciales, afin de développer une compréhension des enjeux climatiques pour l'OMC. A cette fin, l'atelier mettra en miroir :

- D'une part des études de cas de politiques mises en œuvre par les entreprises pour s'engager dans la réduction de leurs émissions, en ayant pour objectif une meilleure identification de leurs attentes pour que les règles commerciales internationales puissent mieux prendre en compte et appuyer leurs efforts.
- D'autre part un examen des dispositions prises pour prendre en compte l'enjeu climatique dans les accords commerciaux en ayant pour objectif d'en identifier l'impact concret sur les entreprises. Une présentation particulière sera consacrée à l'exemple du CETA sur la période de début de sa mise en œuvre. La conduite de l'atelier aura à cœur de rechercher les leçons pouvant être tirées de cette expérience pour identifier les enjeux posés par les règles de l'OMC pour favoriser les entreprises engagées dans une politique de lutte contre le changement climatique

² <https://cdn.iccwbo.org/content/uploads/sites/3/2019/03/icc-report-trade-and-climate-change.pdf>

Annex

Government of France

ICC

Government of Canada

Entreprises et changement climatique : quel rôle pour l'OMC ?

Genève, OMC, 10 octobre 2019

Modérateur: Joost Pauwelyn, Professeur droit International, Graduate Institute

- **Jacques Gérault, Conseiller institutionnel, CMA-CGM.** La réduction des émissions de gaz à effet de serre du transport maritime international: une stratégie d'entreprise pour le commerce international
- **Sarah F. Thorn, Directrice, Global Government Affairs, Walmart.** Les entreprises s'engagent dans la lutte contre le changement climatique : qu'attendent-elles des accords commerciaux et de l'OMC ?
- **Denis Leclerc, Président directeur général, Ecotech Québec.** Comment le CETA a-t-il facilité la création de partenariats fructueux dans le secteur privé en rapprochant des entreprises canadiennes et européennes de technologies propres ?
- **Marc Vanheukelen, Conseiller et ambassadeur pour le climat, Service européen pour l'action extérieure.** Des accords commerciaux préférentiels aux accords commerciaux multilatéraux : comment le commerce peut-il promouvoir les actions des entreprises en faveur du climat ?